

## Compte rendu du conseil municipal du 03 décembre 2020

Présents : Meugin Olivier. Mouquod François-Xavier. Beltramelli Jérôme. Bainier Marine. Boichut Olivier. Berthet Olivier. Santana Angélique. Wachowicz Laurence.

Absents, excusés : Combe Sylvain. Dormoy Anthony. Maugain Brigitte.

Pouvoir : néant.

Secrétaire de séance : Mouquod François-Xavier.

Le compte rendu de la séance du 22 septembre 2020 est adopté à l'unanimité.

**Travaux maison commune** : lors de sa dernière séance, le conseil municipal avait validé le projet de création d'une salle de convivialité dans l'ancienne salle de classe, bâtiment de l'école. Suite à cela, le maire a sollicité un maître d'œuvre afin de réaliser un état des lieux, une étude de faisabilité et un avant-projet. D'autre part, il précise que des subventions peuvent être allouées à la commune par la Préfecture, la Région et le Grand Dole. Le plan de financement pourrait se présenter ainsi :

Dépenses		Recettes	
Honoraires architecte =	5 370 €	Subvention Etat (DETR), 30 % =	21 318 €
Gros œuvre maçonnerie =	4 600 €	Subvention Région, 30 % =	21 318 €
Lot menuiserie extérieure (changement des huisseries =	12 500 €	Fonds de concours du Grand Dole =	10 000 €
Lot maçonnerie, cloisons, menuiserie intérieure, carrelage, plomberie, électricité =	50 600 €	Autofinancement =	19 228 €
TOTAL = 73 070 €		TOTAL = 73 070 €	

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte ce projet, et mandate le maire afin de constituer les dossiers de demande de subvention aux organismes compétents.

**Travaux de sécurisation des voies communales** : le Maire rappelle à l'assemblée le projet de mise en sécurité de la rue des casernes et réfection du rond-point rue des casernes/direction Molay. De plus, des affaissements de la chaussée en direction de Molay et rue du château deviennent dangereux, et il serait opportun de les restaurer en même temps. Il expose qu'il est possible d'obtenir des aides financières au titre de la DETR, du Département au titre de la Dotation de Solidarité des Territoires et des amendes de police.

**Travaux mairie** : les portes et fenêtres du bâtiment de la mairie sont d'époque, et comme cela avait été évoqué, des devis ont été demandés pour la pose de menuiseries isolantes. Des subventions pourront être demandées auprès de la Préfecture et du Département. Le maire présente les devis reçus en mairie. D'autre part, des devis ont été demandés pour le remplacement des stores, et pour la réfection des peintures de l'intérieur de la mairie (entrée, salle de réunion et des mariages, secrétariat, bureau du maire).